

SYSTÈME DE VALIDATION DES CRÉDITS

1 CRÉDIT
=
1 JOURNÉE

18 CRÉDITS
À VALIDER TOUT
AU LONG
DE LA THÈSE

9 CRÉDITS

VALIDATION DES CRÉDITS POUR LES FORMATIONS DU “CATALOGUE”

UNE OFFRE DE FORMATION PRÉSENTÉE EN 7 DOMAINES

- Les crédits sont validés dans votre espace **ADUM** si :
- Vous avez été présent tout au long de la formation *ET SI*
- Vous avez validé le questionnaire d'évaluation sur **ADUM**.

4 DOMAINES OBLIGATOIRES - 2 CRÉDITS DANS CHAQUE DOMAINE

- Langues (vous devez valider 2 crédits/an)
- Accompagnement du projet professionnel
- Éthique et société
- Développement durable

3 DOMAINES NON-OBLIGATOIRES - LIBRE

- Méthodologie de la Thèse
- Poursuite de carrière
- Culture et approfondissement scientifique (formations dispensées au sein des Écoles doctorales ; elles peuvent être mutualisées et accessibles à toutes les écoles doctorales)



CONSEIL

Dans la mesure du possible, nous conseillons de faire en priorité les 9 crédits obligatoires ET selon votre projet d'avenir

BON À SAVOIR

- Notez que votre participation à la Journée d'Accueil du Doctorat - JAD vous permet d'obtenir 1 crédit. Nous vous invitons à écrire au pôle formation du collège doctoral et post-doctoral à l'adresse suivante : formations.doctorales@cyu.fr

VALIDATION DES CRÉDITS POUR LES FORMATIONS ET ACTIVITÉS “HORS CATALOGUE”

TOUTES LES ACTIVITÉS “HORS CATALOGUE” DÉFINIES CI-DESSOUS PEUVENT VENIR COMPLÉTER VOTRE PARCOURS DE FORMATION ET S’AJOUTER À L’OFFRE DE FORMATION DU “CATALOGUE”.

- Toutes les demandes doivent être enregistrées sur votre **interface personnelle ADUM** dans la rubrique **Hors catalogue** avec les justificatifs rassemblés en un seul PDF en précisant le titre de l’action selon le type d’activité.

POUR VALIDER UN SÉMINAIRE OU UN COLLOQUE

Vous devez, enregistrer personnellement votre action et indiquer le titre du séminaire sur **ADUM** dans la rubrique **“hors catalogue”**. Puis, patientez pour qu’elle soit validée par le ou la directeur.trice d’ED.

POUR VALIDER UNE EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

- Si Vous êtes **salariés** : les doctorants en sciences humaines et sociales (sauf économie) qui justifient de l’équivalent d’un emploi à temps plein sur 1 an peuvent valider 9 crédits, dont 2 crédits validés dans le domaine obligatoire “Accompagner au projet professionnel”. Vous devez indiquer le titre **“Salarié”** ;
- Si vous réalisez une **Thèse CIFRE** : il y a une possibilité de valider entre 2 à 9 crédits sur avis du directeur d’ED selon la répartition du travail entre le laboratoire et l’entreprise. Vous obtiendrez 2 crédits validés dans le domaine obligatoire “Accompagner au projet professionnel” figurant dans le catalogue. Vous devrez indiquer le titre **“CIFRE”** sur **ADUM**.

POUR VALIDER UNE ACTIVITÉ D’ENGAGEMENT

Certaines activités d’engagement permettent de valider 1 à 2 crédits selon le contenu (mandat de doctorants élus, activités associatives, animation ou organisation d’événements/séminaires pour la communauté universitaire). Vous devez indiquer le titre **“Engagement”** sur **ADUM**.

SI VOUS RÉALISEZ UNE THÈSE EN COTUTELLE

Un planning de formation doit être défini en amont avec l’établissement partenaire pour satisfaire les règles de validation en vigueur de part et d’autre. Le principe général est que les formations suivies de part et d’autre soient reconnues par les deux établissements. Vous devez indiquer le titre **“Cotutelle : titre du séminaire”** sur **ADUM**.

POUR VALIDER VOTRE NIVEAU D’ANGLAIS

2 crédits sont attribués sur présentation d’un niveau minimum B2 ou 785 au TOEIC. Il vous sera demandé de joindre un justificatif au pôle formation du collège doctoral et post-doctoral à l’adresse suivante : **formations.doctorales@cyu.fr**

SYSTÈME DE VALIDATION DES CRÉDITS

PRÉPARER VOTRE SOUTENANCE

Pour pouvoir soutenir, vous devez cumuler 18 crédits de formation au minimum tout au long de la thèse (1 crédit = 1 jour)

en composant votre parcours de formation individualisé parmi :

- L'offre des formations transversales du collège doctoral et post-doctoral ;
- L'offre des formations disciplinaires des écoles doctorales ;
- Des formations et/ou des expériences professionnelles hors catalogue.

Pour construire votre parcours de formation, il est important de :

1. Vous inscrire à la journée d'accueil des doctorant.e.s (JAD - en novembre) ; elle vous permettra d'obtenir 1 crédit
2. Choisir en priorité des formations dans les 4 domaines obligatoires
3. D'identifier votre projet d'avenir qui vous amènera à participer à des activités/séminaires hors catalogue



Toutes ces actions de formations doivent s'inscrire dans les **6 blocs de compétences** figurant dans la fiche RNCP.



RENDEZ-VOUS SUR LE SITE DE *FRANCE COMPÉTENCES*

